

0851560J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE
2 IMPASSE GUTENBERG
85190 AIZENAY
Tel : 0228150648

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Installation du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 22

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 08/10/2021

Réuni le : 19/10/2021

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve l'installation du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté définit et conduit les actions d'éducation et de prévention dans les conduites à risques dans le domaine de la santé et de la citoyenneté ; ainsi que la lutte contre le harcèlement.

Monsieur le Principal précise que ce comité sera animé par Monsieur le Principal-Adjoint.

Le Président du Conseil d'Administration soumet au vote l'installation du C.E.S.C. du collège Alexandre Soljenitsyne d'Aizenay pour l'année scolaire 2021 - 2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0